



Mona Lisa, au travers de l'intégralité de ses établissements exploités en Hôtels et en Résidences de Tourisme, reconnaît l'importance fondamentale du respect des contraintes sanitaires et des précautions à adopter afin de juguler la propagation du virus Covid-19 et de garantir à tous ses clients accueillis ainsi qu'à tous ses collaborateurs une pleine et entière sécurité.

Mona Lisa, ainsi que ses clients, s'engagent mutuellement par l'adoption de cette charte à participer activement à cet objectif et à permettre à tous et à chacun de bénéficier de la confiance et de conditions de travail et de séjour conformes aux critères de sanitaires maximum qui puissent être offerts.

MONA LISA S'ENGAGE A NOMMER UN REFERENT HYGIENE PAR ETABLISSEMENT, CELUI-CI AURA NOTAMMENT EN CHARGE DE VEILLER A :

- ▶ La bonne application des procédures mises en place,
- ▶ La formation des équipes,
- ▶ L'approvisionnement des matériels nécessaires au bon respect des procédures.

MONA LISA S'ENGAGE A ADOPTER UNE COMMUNICATION TRANSPARENTE ET CLAIRE GRACE :

- ▶ Aux supports de communication explicites installés aux endroits adaptés pour informer nos clients,
- ▶ Au Référent Hygiène disponible pour répondre aux interrogations des uns et des autres,
- ▶ Au cahier des procédures disponible à la réception de chaque établissement ainsi que sur notre Site Internet www.monalisa.fr,
- ▶ Aux fiches de postes consultables à la réception de chaque établissement ainsi que sur notre Site Internet www.monalisa.fr.

MONA LISA S'ENGAGE A ADOPTER ET METTRE EN PLACE DES PROCEDURES ADAPTEES AUX CONTRAINTES SANITAIRES, CES PROCEDURES PREVOIENT NOTAMMENT LES PRESCRIPTIONS SUIVANTES (LISTE NON EXHAUSTIVE) :

- ▶ Veiller à l'hygiène du personnel puis dispositif de contrôle à l'arrivée et départ du personnel,
- ▶ Mettre à disposition de notre clientèle des solutions hydro alcooliques et équipements de protection pour le personnel à l'accueil,
- ▶ Mettre en place des marquages au sol et une signalisation pour le maintien des distances de sécurité entre les clients dans les zones d'attente,
- ▶ Renforcer le nettoyage et la désinfection des parties communes (y compris espace piscine, spa, aire de jeux, espaces de restauration) et les adapter aux exigences et recommandations des autorités sanitaires,
- ▶ Renforcer le nettoyage avec des produits nettoyants et désinfectants (Fiches techniques des produits utilisés consultables sur place) et l'aération des chambres,
- ▶ Encadrer l'étape de récupération du linge et des draps et proposer un équipement de protection individuel au personnel. Respecter idéalement un temps de latence d'au moins 3 heures avant la prise en charge des draps et du linge,
- ▶ Dans la mesure du possible respecter une mesure d'inoccupation de 24 heures entre deux réservations sur les périodes où l'établissement n'est pas complet,
- ▶ Adapter l'ouverture des services et installations (notamment Restaurant, Spa et Piscines) aux exigences sanitaires et aux décisions du Gouvernement,
- ▶ Favoriser le paiement par carte bancaire si possible sans contact. Désinfecter systématiquement les terminaux de paiement,
- ▶ Imposer le respect des gestes barrières à ses employés, prestataires et clients.
- ▶ En ce qui concerne plus particulièrement nos Résidences, dans la mesure du possible seront privilégiés dans la mesure du possible la réservation et le règlement des prestations annexes en amont de l'arrivée sur site.

Ces procédures sont consultables sur demandes à la réception de chaque établissement ainsi que sur notre Site Internet : www.monalisa.fr afin que nos clients et équipes puissent s'assurer à tout instant que les normes mises en place garantissent leurs sécurités sanitaires dans les meilleures conditions.

MONA LISA S'ENGAGE A ETABLIR DES FICHES DE POSTES POUR TOUS LES SERVICES ET POUR CHACUNE DES FONCTIONS EN PLACE AU SEIN DE SES ETABLISSEMENTS :

- ▶ Accueil & Réception
- ▶ Nettoyage des chambres
- ▶ Nettoyage des communs

- ▶ Service restauration
- ▶ Cuisine
- ▶ Espace Bien Être
- ▶ Technique

Ces fiches de postes sont consultables sur demandes à la réception de chaque établissement ainsi que sur notre Site Internet : www.monalisa.fr afin que nos clients et équipes puissent s'assurer à tout instant que les actions et tâches effectuées dans le cadre de notre activité permettent de garantir leurs sécurités sanitaires dans les meilleures conditions.

MONA LISA S'ENGAGE A FORMER SES COLLABORATEURS AUX PROCEDURES ET VEILLE A LEURS APPLICATIONS QUOTIDIENNES.

MONA LISA DELIVRE A CHACUN DE SES CLIENTS AU MOMENT DE LA RESERVATION, OU AU PLUS TARD A L'ARRIVEE SUR L'ETABLISSEMENT, LES PROCEDURES QU'IL LUI SERA DEMANDE D'APPLIQUER ET DE RESPECTER A L'OCCASION DE SON SEJOUR AU SEIN DE NOS ETABLISSEMENTS ET NOTAMMENT :

- ▶ Respecter les gestes barrières (à consulter à l'accueil et espaces communs),
- ▶ Respecter les distances à l'accueil, marquage au sol,
- ▶ Privilégier le paiement sans contact et CB, désinfection du clavier TPE après chaque transaction,
- ▶ Utiliser des mouchoirs à usage unique à jeter dans les poubelles prévues à cet effet,
- ▶ Respecter les emplacements prévus dans la salle de restaurant pour conserver les distances de sécurité (si l'activité restauration est active en salle),
- ▶ Ouvrir les fenêtres de vos chambres pour l'aérer au moment de votre départ,
- ▶ Remettre votre clé à l'accueil dans l'espace prévu à cet effet,
- ▶ Privilégier l'envoi de facture par Mail.

MONA LISA S'ENGAGE A ADOPTER LES PROCEDURES PRESCRITES PAR LE GOUVERNEMENT ET LES AUTORITES EN CAS DE SUSPICION DE CONTAMINATION POUR UN DE SES COLLABORATEURS MAIS EGALEMENT POUR UN DE SES CLIENTS.

Les procédures en cas de suspicion de contamination sont également consultables sur demande à la réception de nos établissements ainsi que sur notre Site Internet www.monalisa.fr.



CHARTRE SANITAIRE RESIDENCES & HOTELS MONA LISA

MONA LISA S'ENGAGE A METTRE EN PLACE DES REGLES STRICTES AVEC SES FOURNISSEURS POUR GERER AU MIEUX ET DANS LES MEILLEURES CONDITIONS POSSIBLES LES ENTREES DE MARCHANDISES ET LE STOCKAGE DE CELLES-CI.

Les procédures mises en place pour la gestion de nos livraisons avec nos fournisseurs sont consultables sur demande à la réception de nos établissements ainsi que sur notre Site Internet www.monalisa.fr.

MONA LISA, SES COLLABORATEURS ET SES CLIENTS S'ENGAGENT MUTUELLEMENT AU RESPECT DES NORMES ET PROCEDURES DANS CE CADRE AFIN DE GARANTIR LA SECURITE DE TOUS DANS UN ENVIRONNEMENT LE PLUS PRESERVE QU'IL PUISSE ETRE.

D'une manière générale Mona Lisa, au travers de ses établissements exploités en Hôtels et Résidences de Tourisme, s'engage à adapter et à mettre à jour les directives et les recommandations des pouvoirs publics en matière de lutte contre le Covid-19 en tenant compte de l'évolution de la situation et des prescriptions légales.

Pierre BRECHARD
Président